

UNIVERSITE SORBONNE UNIVERSITE

Décision portant nomination du jury d'admission pour le concours interne de recrutement d'ingénieurs d'études, branche d'activité professionnelle J (gestion et pilotage), emploi-type Chargé-e de la coopération internationale, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE SORBONNE UNIVERSITE, session 2023

La Présidente de Sorbonne Université,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 17 mars 2023 autorisant au titre de l'année 2023 l'ouverture de concours pour le recrutement d'ingénieurs d'études,

DÉCIDE :

Article 1^{er} : Sont nommés membres du jury d'admission pour le concours interne de recrutement d'ingénieurs d'études dans la branche d'activité professionnelle J (gestion et pilotage), emploi-type Chargé-e de la coopération internationale, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE SORBONNE UNIVERSITE, au titre de l'année 2023 :

Monsieur MAGNIN Arnaud, ingénieur de recherche, président, Sorbonne Université, Paris.
Madame URBAIN Isabelle, ingénieur d'études, vice-présidente, Sorbonne Université, Paris.
Monsieur LE GRAND Antoine, ingénieur de recherche, expert, Institut national polytechnique de Grenoble, Grenoble-Cedex-1.
Madame CUNHA Elisabeth, ingénieur d'études, Sorbonne Université, Paris.
Madame VALETTE-CHARIOT Florence, ingénieur d'études, Université de Bordeaux, Talence.
Monsieur SQUARE Cheikhou, ingénieur d'études, suppléant, Sorbonne Université, Paris.

Article 2 : En cas d'empêchement du président désigné, la présidence sera assurée par la vice-présidente désignée.

Fait à Paris, le 28 septembre 2023

